



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Saint-André-de-
Najac

dossier n° PC 012 210 23 U1007

date de dépôt : 28 novembre 2023

demandeur : GAEC DELERIS FERTE, représenté
par DELERIS ROMAIN

pour : l'agrandissement de 30 m2 d'une
stabulation et la construction de deux silos à
aliments

adresse terrain : lieu-dit CERIEYS GROS, à Saint-
André-de-Najac (12270)

**ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Saint-André-de-Najac,
Maire au nom de l'Etat

Vu la demande de permis de construire présentée le 28 novembre 2023 par GAEC DELERIS FERTE, représenté par DELERIS ROMAIN demeurant lieu-dit CERIEYS GROS, Saint-André-de-Najac (12270);

Vu l'objet de la demande :

- pour l'agrandissement de 30 m2 d'une stabulation et la construction de deux silos à aliments ;
- sur un terrain situé lieu-dit CERIEYS GROS, à Saint-André-de-Najac (12270) ;
- pour une surface de plancher créée de 26 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie en date du 28 novembre 2023 de l'avis de dépôt de la présente demande;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Saint-André-de-Najac le: 08/02/2024

Le maire

Christophe Dega



N.B. L'attention de pétitionnaire est attirée sur le fait que le présent arrêté ne dispense en aucun cas l'intéressé de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations notamment en ce qui concerne les installations classées pour la protection de l'environnement.